

DISCOURS D'INVESTITURE DE OUSMANE SONKO, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mesdames et Messieurs les honorables Députés,

Nous voici réunis dans cet hémicycle en un jour trois fois symbolique : lendemain de Pentecôte et retour de Popenguine pour les chrétiens, jour de la station et du jeûne d'Arafat et veille de Tabaski pour les musulmans.

Il y a quelques jours encore, j'étais à la tête du gouvernement. Mon bilan y est précis : transparence sur la dette cachée, renégociations, respect des échéances de dette, refus de sa restructuration, plan de redressement économique et social, moralisation de la vie publique (fonds politiques, lutte contre la corruption, réduction du train de vie de l'État, réformes...), exigence de justice, protection de la société, avancée dans la gestion des inondations, gestion de la production agricole, maîtrise du coût de la vie, apaisement du climat social, redéfinition d'un modèle de développement, sauvetage d'entreprises en difficulté,...

Et maintenant, l'Assemblée nationale !

Qu'il me soit d'abord permis, de rendre un hommage appuyé, fraternel et solennel à mon prédécesseur, le Président Malick Ndiaye, pour sa loyauté sans faille envers les idéaux patriotiques qui nous rassemblent, et pour son dévouement de chaque instant.

De le féliciter ensuite pour son brillant passage à la tête de cette Assemblée, qu'il a profondément transformée.

Sur le plan matériel et symbolique, il a réhabilité ce bâtiment qui commençait à porter les stigmates du temps, de l'usure et de l'abandon, lui rendant un peu de son lustre et de sa superbe.

Sur le plan humain, il a porté une attention exemplaire aux hommes et aux femmes de cette institution (techniciens, greffiers, collaborateurs, personnels de service), améliorant leur statut et rappelant avec force que derrière les bancs des députés, il y a des vies, des familles, des dignités à protéger.

Sur le plan financier, il a imposé une régularisation rigoureuse et méthodique des procédures budgétaires, mettant fin aux zones d'ombre et aux pratiques opaques.

Sur le plan technologique, il a engagé la digitalisation du travail parlementaire, nous dotant d'outils modernes alignés aux meilleurs standards.

Au plan international, il a su donner un contenu dynamique au concept de diplomatie parlementaire au service du rayonnement du Sénégal et renforcer le positionnement régional et international de notre pays.

Président Malick Ndiaye, au nom de tous les députés et de cette institution, je vous dis merci.

Je remercie également, du fond du cœur, les députés qui m'ont accordé leur confiance. Une confiance qui m'oblige et me lie. Aujourd'hui, vous me donnez, plus que jamais, les moyens insoumis et institutionnels de notre rôle de gardien vigilant de notre révolution.

Nous en userons avec fermeté et responsabilité.

Je veux aussi adresser un mot affectueux à mon ami et frère, l'Honorable Ismaël Wone. Ismaël, j'ai éprouvé une immense satisfaction de savoir que ça allait être toi, mon suppléant. Depuis plus de dix ans que nous cheminons, tu as toujours fait preuve, en toutes circonstances, d'une loyauté absolue, d'un désintéressement rare, d'une abnégation totale. Ton amitié sincère restera l'un des biens les plus précieux que m'ait offerts l'engagement public.

Pour ma part, comme vous le savez tous, j'ai été député pendant cinq longues années. J'ai connu les bancs étroits de l'opposition parlementaire, les joutes oratoires acharnées. Et parfois, l'épuisement du combat solitaire contre des majorités qui confondaient la force du nombre avec la légitimité du droit.

Puis j'ai été maire, appelé à devenir Premier ministre ensuite. Cette expérience, renforcée par mon parcours technique dans la haute fonction publique, et la parfaite connaissance de tous les dossiers gouvernementaux en cours, seront des atouts précieux pour la montée en puissance de notre Assemblée dans ses rôles constitutionnels.

Mesdames et Messieurs les honorables Députés,

En entrant aujourd'hui dans cette Assemblée nationale avec la responsabilité de la présider, je mesure pleinement la gravité du moment historique que traverse notre pays. Me voici appelé à conduire l'institution chargée de représenter directement la souveraineté populaire. Certains y voient une crise, d'autres un déchirement. Moi, j'y vois d'abord une épreuve de vérité pour notre démocratie.

Les peuples ne jugent pas seulement les hommes politiques sur leurs victoires. Ils les jugent surtout sur leur capacité à demeurer fidèles à leurs principes lorsque le pouvoir devient inconfortable. Car il existe une question plus importante que celle de savoir qui gouverne. Cette question est : au nom de quoi gouverne-t-on ?

Depuis plusieurs mois, notre pays a vu émerger des divergences profondes au sommet de l'État. Elles ont été décrites comme des rivalités personnelles, des conflits d'ambition ou des luttes d'influence. Je ne souhaite pas nourrir cette lecture réductrice. Ce qui est en jeu dépasse les individus. Ce qui est en jeu, c'est le rapport entre la morale et la politique.

Aristote écrivait, dans *L'Éthique à Nicomaque*, que la politique est l'art suprême parce qu'elle a pour finalité le bien commun. Non pas le bien d'un clan; non pas la conservation d'un pouvoir pour lui-même. Mais le bien de la cité. Il rappelait également qu'aucune cité ne peut durer si la vertu disparaît de ceux qui la dirigent.

Au Sénégal même, cette question de l'éthique du pouvoir ne nous est pas étrangère. Le Président Mamadou Dia rappelait déjà, au lendemain de l'indépendance, qu'aucun projet de transformation nationale ne peut survivre si les dirigeants confondent l'État avec leurs propres intérêts. Pour lui, la souveraineté ne pouvait être seulement politique; elle devait être morale, économique et sociale. Il savait qu'un pays peut disposer d'un drapeau, d'un hymne et d'institutions, tout en demeurant prisonnier de pratiques qui vident la République de son sens. Ce que Mamadou Dia avait compris très tôt, beaucoup de nations africaines l'ont découvert parfois trop tard : un pays peut survivre à la pauvreté matérielle, mais rarement à l'effondrement de sa morale publique. Une nation ne meurt pas seulement de pauvreté économique. Elle peut

mourir de fatigue morale. Elle peut mourir lorsque les institutions cessent d'être au service du peuple pour devenir des instruments de confort, de peur ou de calcul.

Nous venons d'une longue histoire de désillusions africaines. Combien de peuples ont vu des mouvements de libération devenir des appareils de domination ? Combien de promesses de rupture se sont dissoutes dans les privilèges, les accommodements et les silences ? Combien de révolutions ont fini par craindre la transparence qu'elles réclamaient hier ?

Saint Augustin, dans *La Cité de Dieu*, posait une question redoutable : qu'est-ce qu'un État sans justice, sinon une grande association de brigands ? Cette phrase demeure d'une actualité implacable pour toutes les nations du monde. Car lorsque la puissance publique cesse d'être ordonnée à la justice, elle ne produit plus la confiance ; elle produit la résignation ou la colère. C'est pourquoi je veux le dire ici avec gravité : la morale en politique n'est pas une décoration destinée aux discours de campagne. Elle est la condition de survie des nations. Lorsqu'un peuple perd confiance dans la parole publique, il cesse progressivement de croire aux institutions elles-mêmes.

Notre responsabilité historique est immense parce que notre peuple a beaucoup souffert pour rendre possible la révolution citoyenne par les urnes de 2024. Des jeunes sont tombés. Des familles ont pleuré. Des citoyens ont connu la prison, la peur et parfois l'exil. Le peuple sénégalais n'a pas porté notre projet au pouvoir pour assister à une simple permutation d'élites. Il l'a porté pour restaurer une certaine idée de la dignité publique.

Cette fidélité intérieure à la dignité d'un peuple traverse toute notre histoire nationale.

Aline Sitoé Diatta avait déjà compris qu'un peuple ne demeure libre que lorsqu'il refuse intérieurement la résignation. Face à la domination coloniale, elle ne disposait ni d'armée, ni d'État, ni d'institutions. Elle ne possédait qu'une force morale : la conviction qu'aucune puissance n'est durable lorsqu'elle exige d'un peuple qu'il renonce à sa dignité. Cette leçon demeure actuelle. Les nations commencent à se perdre le jour où leurs dirigeants demandent à leur peuple de s'habituer au renoncement.

Cheikh Ahmadou Bamba, lui aussi, nous a transmis une autre leçon essentielle dans les périodes de tension : la véritable force ne réside pas seulement dans la conquête du pouvoir, mais dans la capacité à demeurer maître de soi lorsque survient l'épreuve. Il savait qu'un homme peut perdre une fonction sans perdre son honneur, et qu'un peuple peut traverser les tempêtes sans abandonner sa dignité. Cette sagesse doit aujourd'hui nous guider collectivement.

C'est précisément pour cette raison que les institutions ne peuvent être neutres face à la question morale. L'Assemblée nationale doit être le cœur battant de cette exigence éthique.

Et je mesure parfaitement le symbole de cet instant. Certains croyaient que le limogeage d'un Premier ministre signifiait sa disparition politique. Mais dans une démocratie véritable, aucune fonction n'épuise la légitimité populaire. Le peuple demeure la source du pouvoir. Et cette Assemblée, forte de la confiance massive accordée au projet porté par PASTEF lors des législatives du 17 novembre 2024, possède aujourd'hui une responsabilité historique particulière.

Je n'utiliserai pas cette responsabilité pour organiser le chaos institutionnel. Je n'utiliserai pas cette Assemblée pour nourrir des vendettas personnelles. Ce serait trahir notre propre combat. Mais je le dis avec la même clarté : l'Assemblée nationale ne sera pas une chambre d'enregistrement. Elle contrôlera l'action gouvernementale. Elle exercera pleinement ses prérogatives constitutionnelles de vote des lois, de contrôle de l'action du Gouvernement et

d'évaluation des politiques publiques. Elle défendra la transparence des finances publiques, la reddition des comptes et la souveraineté populaire. Elle usera de tous les leviers de contre-pouvoirs constitués, selon la gravité des faits et des circonstances.

Cette exigence morale ne relève d'ailleurs pas seulement de la philosophie ou de l'histoire politique. Elle est profondément enracinée dans notre propre civilisation spirituelle. Le Coran enseigne : « *Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit et, lorsque vous jugez entre les gens, de juger avec équité.* » (Sourate An-Nisa, 4 : 58).

Le pouvoir est donc un dépôt. Une charge. Une responsabilité devant les hommes et devant Dieu.

Le Khalife Omar ibn al-Khattab craignait d'être tenu responsable devant Dieu si une mule trébuchait faute de route entretenue. Voilà le sens véritable de l'éthique politique : considérer que chaque injustice ignorée, chaque privilège toléré, chaque renoncement devant la vérité finit par fragiliser toute la communauté nationale.

Mes chers collègues,

Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de notre histoire politique. Elle sera difficile. Elle sera traversée par des tensions, des tentatives de division et des pressions multiples. Mais elle peut aussi devenir un moment de maturation démocratique.

Le Sénégal doit montrer à l'Afrique qu'une crise politique peut être affrontée sans haine, sans violence et sans effondrement institutionnel. Nous devons prouver qu'un peuple africain peut débattre fermement sans détruire son propre État. Nous devons démontrer que la fidélité aux principes est plus forte que les calculs de circonstance.

Je tends la main à tous les députés de cette Assemblée, majorité comme opposition. Car au-dessus des appartenances partisans, il existe une exigence supérieure : préserver la République. L'histoire retiendra moins les postes occupés que les principes défendus dans les moments décisifs.

Et dans ces moments-là, la seule véritable question est toujours la même : lorsque le pouvoir nous met à l'épreuve, choisissons-nous le confort ou la vérité ?

Pour ma part, je continuerai de choisir la vérité.

Vive l'Assemblée nationale, fière, renouée et debout !

Vive la République du Sénégal, une, indivisible et éternelle !

Je vous remercie.